



Les 70 pieds de vigne transgéniques coupés.

OGM détruits à Colmar : l'incompréhension

En 2005, l'INRA⁽¹⁾ de Colmar lance un programme de recherche pour protéger la vigne de la virose du court-noué. Soixante-dix pieds de vignes avec portes greffes OGM⁽²⁾ sont plantés. L'INRA constitue au préalable un comité local de suivi d'une dizaine de personnes – un chercheur, des viticulteurs, des représentants d'Alsace Nature, de la Confédération paysanne, d'une association de consommateurs, etc. – pour "co-construire" les conditions d'acceptation de cette expérience. Le 7 septembre 2009, tous les pieds de vignes sont coupés par un opposant aux OGM. Le 30 septembre, le tribunal administratif de Strasbourg annule l'autorisation de planter des porte-greffes génétiquement modifiés. Des explications sur cette rocambolesque histoire avec Jean Masson, président de l'INRA de Colmar et Michel Breuzard, président d'Alsace nature Haut-Rhin et membre du comité de suivi.

Pourquoi avoir chargé le comité de suivi de travailler sur la mise en œuvre d'une solution OGM ? D'autres voies de recherche n'étaient pas possible ?

> **J. Masson** En 2003, l'expérience n'était envisageable que si le protocole de recherche était déterminé par les scientifiques et discuté ensuite par le comité de suivi. Ce n'est qu'en 2005 que le comité a co-construit un programme de recherche visant à évaluer d'autres méthodes, notamment agrobiologiques, pour lutter contre le court-noué. Il a été lancé en octobre 2009.

> **M. Breuzard** En 2005, nous ne souhaitons pas cautionner cette expérience OGM. Nous avons donc déposé un recours contre l'autorisation accordée par le ministre de l'Agriculture de planter les ceps transgéniques. En revanche, nous étions convaincus qu'il ne fallait pas que la société civile laisse les experts travailler tous seuls. Nous avons donc rejoint le comité.

Quelles sont les conséquences de l'arrachage ?

> **J. M.** Nous ne pouvons plus étudier l'éventuel impact des portes greffes OGM sur l'environnement. Contrôler par exemple que des gènes ne se transmettent pas du porte greffe vers le greffon ou vers des bactéries du sol.

> **M. B.** Cet acte nous prive d'un potentiel réel de recherche et plonge les écologistes dans l'embarras. Sur la demande du comité de suivi, l'INRA avait pris toutes les précautions garantissant la non-dissémination des OGM. Le principe de précaution implique l'instauration d'un débat contradictoire, ouvert et transparent. Le comité a pleinement joué ce rôle. Que faut-il donc de plus ?

Peut-on comprendre le geste de l'arracheur ?

> **M. B.** Ce geste radical traduit un mal-être. Il pose question. Ce n'est pas de la désobéissance civique car c'est

un acte isolé. J'aurais mieux compris si l'arrachage avait eu lieu en 2005. La recherche publique doit pouvoir lever les incertitudes liées aux OGM. Casser l'éprouvette n'est pas une solution.

> **J. M.** Non, car contrairement aux actions des "Faucheurs volontaires", violentes mais signifiant également "écoutez-nous", cet arrachage n'est pas basé sur une discussion et un choix collectifs.

Que pensez-vous de la décision du tribunal administratif de Strasbourg ?

> **M. B.** Je vous avouerais que j'avais oublié que cette procédure courait encore. Quatre ans pour dire si l'essai est conforme au droit ou non, c'est long, et bien tardif en cas de réel problème.

> **J. M.** Le tribunal sanctionne un vice de procédure. Il manque cette phrase dans le document déposé par le ministère de l'Agriculture : "Vous devrez établir

un rapport annuel sur l'impact environnemental dix ans après les essais". Ce que le comité de suivi avait décidé de sa propre initiative dès 2005.

Quel est l'avenir du comité de suivi et donc de l'expérience sociale dite de la "co-construction" ?

> **J. M.** Il continue ! Tout le monde a beaucoup évolué au contact des autres : les chercheurs, les professionnels de la filière, les "bio"... et nous souhaitons mettre à profit notre expérience pour mener d'autres projets ensemble.

> **M. B.** Au début, nous avions des contacts assez rugueux. Puis, chose tout à fait improbable, nous nous sommes piqués au jeu. Nous avons toutes libertés dans ce comité. Un profond respect mutuel s'est installé. Je n'avais pas imaginé que l'on travaille aussi bien tous ensemble.

Propos recueillis par Frédéric Naudon

(1) Institut national de recherche agronomique. www.colmar.inra.fr

(2) Organisme génétiquement modifié